

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

ORIGINAL

DECRET N° 84/375 du 13/01/84
portant nomination de Mme GBAGUIDI née LOUYA
Rose, en qualité de Directrice de la Santé
Maternelle et Infantile et de l'Education
pour la Santé.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé ;

Vu le décret 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Vu le décret n° 82/228 du 9 Mars 1982 portant réorga-
nisation du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er :- Mme GBAGUIDI née LOUYA Rose, Asistante Sanitaire
Diplômée en Santé Publique, est nommée Directrice de la Santé Mater-
nelle et Infantile et de l'Education pour la Santé à la Direction
Générale de la Santé Publique, en remplacement du Docteur MAKITA
Saturnin appelé à d'autres fonctions.

Article 2 :- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

.../...

Article 3 :- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistre, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 13 AVRIL 1984

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Pierre Daniel BOUSSOUKOU-NBOUMBA

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-